

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

-----

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

-----

**CANTON DE ROYAN**

-----

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 08.055**

L'An deux Mille Huit, le 5 mai à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 28 avril 2008

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 28 avril 2008

**ETAIENT PRESENTS** : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Mlle BARRAUD-DUCHERON, M. CAU, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LEFEBVRE, Mme LIGEARD, M. MERLE, Mme MONNEREAU, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. RICH, Mme WILLMANN, conseillers municipaux;

**ETAIENT REPRESENTES** :

Mme BOURDEAU-BOROWSKY représentée par M. MERLE  
M. CHABASSE représenté par M. PRUDENCIO

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 31  
Nombre de votants : 33

Monsieur GONZALEZ a été élu Secrétaire de Séance.

**OBJET** : ECOLE ELEMENTAIRE LOUIS BOUCHET – Projet de fermeture de la 10<sup>ème</sup> classe pour la rentrée scolaire 2008 – Motion de protestation

**RAPPORTEUR** : Mme LECOMTE

**VOTE** : UNANIMITE

Par courrier du 31 Mars 2008, Monsieur l'Inspecteur d'Académie nous a fait part du projet de fermeture de la 10<sup>ème</sup> classe de l'école élémentaire Louis Bouchet pour la rentrée scolaire 2008.

Or, si le groupe scolaire Louis Bouchet, situé en centre Ville, rassemble 215 élèves, actuellement répartis dans 10 classes, soit une moyenne inférieure de nombre d'élèves par classe par rapport aux critères retenus pour le maintien d'une classe, force est de constater les remarquables efforts accomplis par la communauté éducative pour offrir un soutien scolaire de qualité aux élèves.

Il est donc hautement souhaitable qu'il soit procédé à un examen bienveillant et diligent du cas de cette école étant précisé que les enseignants s'impliquent très activement dans les nouveaux dispositifs de soutien scolaire.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU le courrier du 31 Mars 2008 de Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
- CONSIDERANT les efforts accomplis par la communauté éducative pour offrir un soutien scolaire de qualité,
- APRES en avoir délibéré,

### **S'OPPOSE**

- au projet de fermeture de la 10<sup>ème</sup> de l'Ecole Elémentaire Louis Bouchet pour la rentrée 2008

### **DEMANDE**

- au Ministère de l'Education Nationale, au Recteur de l'Académie ainsi qu'à l'Inspecteur d'Académie de bien vouloir faire procéder à un examen bienveillant et diligent du cas de cette école.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,  
Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 7 mai 2008

Pour le Député-Maire,  
Le Premier Adjoint,  
Henri LE GUEUT